

Français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, 132506  
**Enseignants : Marjolaine Page, Sylvie Rouleau et Maxime Trudeau**

| <b>Connaissances abordées durant l'année</b>  |   |         |
|---|---|---------|
| Tout au long de l'année, l'élève élargit son champ de connaissances en français.  |   |         |
| Étape 1   | Étape 2   | Étape 3 |
| <p><b>Lecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mode de discours narratif               <ul style="list-style-type: none"> <li>o Le roman                   <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Notions littéraires</li> <li>▪ Stratégies</li> <li>▪ Dimensions de la lecture</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p><b>Écriture</b></p> <p>Notions grammaticales, stratégies d'écriture, de révision et de correction intégrées dans la production de courts textes créatifs et dans les tâches de lecture.</p> |   |         |
| <b>Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)</b>   | <b>Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières</b>  |         |
| <p>Cahiers d'exercices</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>À toute épreuve</b></li> </ul> <p>Œuvres littéraires</p>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Enseignement explicite des stratégies de lecture, d'écriture et de communication orale</li> <li>- Situations de lecture variées</li> <li>- Situations d'écriture variées</li> <li>- SAÉ d'application en écriture</li> <li>- SAÉ d'application en lecture</li> <li>- Travail collaboratif</li> <li>- Etc.</li> </ul> |         |
| <b>Devoirs et leçons</b>  | <b>Récupération et enrichissement</b>   |         |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exercices d'écriture</li> <li>- Exercices de grammaire</li> <li>- Correction de travaux d'écriture</li> <li>- Projets et travaux</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondissement de la matière</li> <li>- Aide aux devoirs</li> <li>- Aide à la réalisation de travaux en retard</li> <li>- Récupération en cas d'absences</li> </ul>   |         |

**Français, langue d'enseignement, 5<sup>e</sup> secondaire, 132506**

**Compétences développées par l'élève**

|                                     |  |
|-------------------------------------|--|
| <b>Lire (40 %)<sup>1</sup></b>      | L'élève comprend des textes comportant quelques ambiguïtés, un vocabulaire plus complexe et dont le sujet tend à s'éloigner de ses connaissances quand il veut s'informer, soutenir son opinion, découvrir des univers littéraires. Il fait des liens entre des textes semblables ou différents. Il explique son interprétation, sa réaction et son appréciation en s'appuyant sur des éléments tirés des textes et en nuance le sens en utilisant ses connaissances sur le monde. Il recueille de l'information de sources crédibles et variées, l'organise et l'exploite de façon appropriée. Il varie l'emploi des stratégies de lecture en fonction de la tâche demandée.  |
| <b>Écrire (50 %)</b>                | L'élève écrit des textes courants et littéraires dont le contenu est suffisamment développé et organisé pour décrire, expliquer, justifier son opinion, élaborer des récits et d'autres textes inspirés d'une œuvre. Il s'adresse à un destinataire de plus en plus éloigné à propos d'un sujet moins connu. Il adapte ses textes à la situation d'écriture et exploite de l'information pertinente tirée de textes lus, vus ou entendus. Il construit des phrases complètes et les ponctue de façon généralement appropriée. Il utilise des mots variés et justes. Il révise et améliore ses textes en apportant différentes modifications et en laissant peu d'erreurs dans les termes courants et les accords grammaticaux liés aux apprentissages du premier cycle et de l'année en cours. |
| <b>Communiquer oralement (10 %)</b> | L'élève comprend les propos entendus quand il s'informe sur un sujet lié aux apprentissages et aux œuvres exploitées en classe. Il explique son interprétation et sa réaction en s'appuyant sur des éléments entendus. Il découvre différentes œuvres de création. Quand il informe et défend une idée seul ou en équipe, il s'exprime clairement en faisant progresser ses propos selon l'information liée au sujet de la tâche. Il maintient la communication par son choix de vocabulaire et par des moyens variés.   |

**Principales évaluations et résultats inscrits au bulletin**

| <b>1<sup>re</sup> étape<br/>Du 29 août au 3 novembre</b>   |            | <b>2<sup>e</sup> étape</b>                                      |                                     | <b>3<sup>e</sup> étape</b>                                      |                        |                                     |
|--|------------|---|-------------------------------------|---|------------------------|-------------------------------------|
| <b>Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape<br/>Résultat inscrit au bulletin</b>   |            | <b>Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape</b> | <b>Résultat inscrit au bulletin</b> | <b>Nature des évaluations proposées tout au long de l'étape</b> | <b>Épreuve MEQ</b>     | <b>Résultat inscrit au bulletin</b> |
| <b>Lecture</b><br><br>Roman et carnet de lecture, etc.   | <b>OUI</b> | <b>Lecture</b>  | <b>NON</b>                          | <b>Lecture</b>  | <b>NON</b>             | <b>OUI</b>                          |
| <b>Écriture</b><br><br>L'écriture est une compétence qui sera travaillée pendant la 1 <sup>re</sup> étape, mais aucun résultat ne sera communiqué au bulletin relativement à son évaluation.                                 | <b>NON</b> | <b>Écriture</b>   | <b>OUI</b>                          | <b>En écriture :</b>  | <b>OUI<sup>2</sup></b> | <b>OUI</b>                          |
| <b>Communication orale</b><br><br>La communication orale est une compétence qui pourrait être travaillée pendant la 1 <sup>re</sup> étape, mais aucun résultat ne sera communiqué au bulletin relativement à son évaluation. | <b>NON</b> | <b>Communication orale</b>                                      | <b>OUI</b>                          | <b>Communication orale</b>                                      | <b>NON</b>             | <b>OUI</b>                          |

<sup>1</sup> Chaque compétence doit être réussie à 50 %, et le résultat disciplinaire minimal à obtenir est de 60 % pour la réussite du cours de français et l'admission au cégep.

<sup>2</sup> Épreuve unique ministérielle dont la réussite est une exigence pour l'obtention du diplôme d'études secondaires.

